

## Municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon

750 rue Principale Saint-Cléophas-de-Brandon (Québec) JOK 2A0 Téléphone: 450-889-5683



## **AVIS PUBLIC**

## RÈGLEMENT #2019-05-13-1 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Avis est donné par la directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon, le règlement concernant le traitement des élus du conseil de la municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon a été déposé à la séance ordinaire du conseil tenue le 14 février 2022

Rémunération actuelle	Rémunération de base	Allocation de dépenses	Rémunération total
Maire	4 808,70 \$	2 404,35	7213,05 \$
Conseillers	1 418,42 \$	709,21 \$	2127.63\$
Rémunération proposée	Rémunération de base	Allocation de dépenses	Rémunération totale
Maire	5 289,57 \$	2 644,78\$	7 934,35 \$
Conseillers	1 560,26 \$	780,13 \$	2 340.39 \$

Le présent règlement aura un effet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022. La rémunération ici présentée au tableau sera indexée à la hausse pour chaque exercice financier, selon l'indice des prix à la consommation pour le Québec, établi par Statistique Canada et selon l'entrée en vigueur du présent règlement.

L'adoption du règlement en titre a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon le 14 février 2022 qui se fera à huis-clos, et publicisé par vidéo-conférence sur le site web de la municipalité.

Donné à Saint-Cléophas-de-Brandon

Ce 15 fevrier 2022

Francine Rainville,

Directrice générale et secrétaire-trésorière

## Certificat de publication

Je, Francine Rainville, Directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de St-Cléophas-de-Brandon, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public à l'édifice du bureau municipal au 750, rue Principale, St-Cléophas-de-Brandon et via le site web, en date du 12 janvier 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14e jour de février 2022

Francine Rainville

Directrice générale et greffière-trésorière.